

14ème législature

Question N° : 91196	De M. Armand Jung (Socialiste, républicain et citoyen - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture et communication		Ministère attributaire > Culture et communication
Rubrique > audiovisuel et communication	Tête d'analyse > Radio France	Analyse > France bleu Elsass. ondes moyennes. suppression.
Question publiée au JO le : 24/11/2015 Date de changement d'attribution : 12/02/2016 Question retirée le : 08/03/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la récente décision de Radio France de supprimer l'émetteur de France Bleu Elsass, radio qui émet en alsacien sur les ondes moyennes. Avec cette suppression, le seul moyen d'écouter France Bleu Elsass serait d'écouter la radio sur internet. Or nombreuses sont les personnes âgées qui écoutent cette radio et qui n'ont malheureusement pas accès aux nouvelles technologies. Par conséquent, si cette décision était vraiment mise en œuvre, ces dernières seraient totalement laissées pour compte car elles n'auraient plus du tout accès à France Bleu Elsass. En conséquence, il souhaite savoir, si cette annonce est bel et bien confirmée, de quelle manière les personnes qui n'ont pas de connexion internet pourront-elles continuer à écouter France Bleu Elsass si cette radio disparaît totalement des ondes.